

Le grand âge

Respectable Loge, Archipel, Orient de Paris, Région 11

Mots-clefs : Formation, Bénévolat

La crise sanitaire du coronavirus a mis en lumière la nécessité de changer de regard sur la vieillesse tant le discours ambiant était réducteur et dévalorisant. En 2018, un peu plus de 13 millions de français avaient plus de 65 ans ; en 2070, ce chiffre passera à 29, 9 millions. Le vieillissement de la population est indéniable. Il faut donc agir...

Force est de constater qu'on ne tombe pas brutalement dans le « grand âge », on y arrive par étapes. Il est donc possible et nécessaire que la société accompagne avec bienveillance ce passage, peut-être le plus importante de la vie puisque c'est la dernière étape avant la mort.

Nos anciens doivent être respectés. Ce sont eux qui nous ont élevés et qui conservent la mémoire de nos histoires familiales. Nous avons donc la responsabilité de leur assurer des vieux jours sereins en organisant la transition en douceur et en, facilitant leur quotidien.

Compte tenu de l'ampleur des réformes nécessaires, et du format imposé par le Livre Blanc, il n'a pas été possible d'aborder toutes les problématiques liées au grand âge (et notamment celle du financement) ce travail présente néanmoins un certain nombre de propositions tant en matière d'organisation de la société que de formation et de bénévolat et ce, dans le but d'améliorer la condition de l'homme

La société

La société doit permettre l'inclusion des personnes âgées dans le respect de ce qu'ils sont et ont été. Pour parvenir au grand âge dans les meilleures conditions, nos anciens doivent pouvoir se sentir utiles et non placardisés. Il faut donc prendre des mesures de prévention pour ralentir le plus possible le sentiment de déclassement et faciliter l'intégration.

Notamment :

Quelques mois avant mise à la retraite :

- Développer dans l'entreprise la transmission des compétences intergénérationnelles en instaurant un tutorat par le futur retraité pour former/coacher un jeune « arrivant »
- Aménager ou diminuer les horaires et organiser le télétravail pour les personnes qui le demandent
- Généraliser l'accompagnement obligatoire à la transition de la vie en entreprise à la retraite.

Après la mise à la retraite :

- Développer les politiques locales inclusives et accompagnantes, Par exemple : multiplier les événements permettant un mélange des générations pour que les plus âgés puissent faire bénéficier les jeunes de leur expérience. Ex. séances de cinéma avec débats, lectures publiques, conférences, création de potagers collectifs...
- Organiser des services communaux de services (aide aux courses pour personnes sans voitures ou ne pouvant porter de lourdes charges, service de co-voiturage)
- Mettre en place une aide à l'accès au numérique pour ceux qui en ont besoin. Prévoir des prêts d'ordinateur en recyclant des appareils mis au rebut par les entreprises locales qui modernisent leur matériel, assurer des formations.
- Organiser dans les communes des cours permettant une activité physique adaptée (Feldenkrais, Qi-Gong etc...)
- Encourager fortement l'habitat participatif avec coexistence de crèche, de maison de retraite ou résidence pour seniors et de logements pour personnes handicapées avec les logements classiques (objectif : 20 % des programmes neufs)
- Rémunérer les compétences (par ex. sous forme de tickets échangeables contre des services ou utilisables chez les commerçants de la commune)

La formation

Les moyens alloués à la formation sont insuffisants (100 millions d'euros) et les métiers en lien avec le grand-âge sont difficiles, peu reconnus, mal perçus, peu rémunérateurs et peu attrayants.

Ce sont des métiers à temps partiels avec des horaires fragmentées, des métiers avec un turn over important. Les emplois sont féminisés.

La profession accuse un taux de pauvreté 3 fois supérieur à celui de l'ensemble des salariés. Les métiers ne sont pas valorisés dans les parcours de formation car il existe une multiplicité de formations, de diplômes et d'intitulés de formation. De ce fait, on considère aujourd'hui le rôle d'une assistante de vie comme celle

d'une femme de ménage. Pourtant, les métiers en lien avec le grand âge sont porteurs de sens et permettent normalement à la personne âgée de gagner en espérance de vie en bonne santé. Il faudrait donc replacer l'homme au cœur du dispositif en tenant compte des besoins des familles. Former les aidants familiaux et l'adulte à l'entrée de la perte d'autonomie, aux gestes de premiers secours, à la qualité de vie au travail et aux risques sociaux (maladie, accident, invalidité et le décès, CARE).

Il faut pouvoir répondre aux familles et renforcer l'accès à des plateformes d'informations et de formations proches de chez elles.

Enfin, il faut prendre en compte la dimension des personnels soignants. Ceux qui exercent dans les EHPAD sont les plus touchés par les arrêts de travail temporaires ou les maladies dues à l'exercice professionnel. Ils doivent bénéficier de formations rémunérées pendant leur carrière et accompagnés pendant toute leur vie professionnelle.

Enfin, Il faut rapprocher les référentiels des instituts de formation des aides-soignantes à ceux des accompagnants éducatifs et sociaux pour permettre un meilleur accompagnement. Chaque Institution doit porter la responsabilité de la formation : sécurité sociale, Conseil Régional Départemental, Education Nationale et Organisme de formation.

Le bénévolat

Sans refonte pérenne du système de santé, une proportion d'êtres vulnérables, âgées ou du grand âge, ne pourra pas bénéficier des améliorations en soins et confort. En revanche, notre société compte des êtres qui partagent nos valeurs de solidarité : des bénévoles prêts à concéder une part de leur liberté pour plus d'égalité et de fraternité. Comment ? Par les chemins de l'entraide, du partage et de l'échange équitable.

- Entraide : dans l'urgence sanitaire des collapsologues* l'ont constaté : Sans aliénation, des hommes et des femmes, (voire des enfants), viennent en aide spontanément à des anonymes en péril. C'est dans notre génome. L'Histoire l'a démontré.

- Partages et échanges équitables, à l'image de la naissance d'Emmaüs. (Film sur l'Abbé P)*

Un étudiant(e) pourrait gratuitement, en échange d'une chambre au domicile de la personne âgée, rendre quelques menus services.

- Concours des associations françaises (au nombre de 1,3 millions) qui comptent 13 millions de bénévoles tousbenevoles.org ou aides de retraite(e)s.

- Récompenses du bénévole par l'attribution de « degrés d'humanité » pour prendre en compte plusieurs savoir-faire acquis et reconnaître l'approche

- Au sein d'un établissement de santé : encouragements des dits « visiteurs » dont les actions en théâtre, écriture, musique, chant, danse, informatique, dessin, diététique etc. contribuent à la lutte contre l'exclusion des résidents précaires. De surcroît, les dons de sang ou de moelle osseuse restent des preuves irréfutables de sincérité.

- Entrée sur le terrain d'un médiateur bénévole (sans statut juridique), pour faciliter des relais simples entre résident, famille, médecins et personnels à défaut de famille éclairée, d'assistante sociale ou de psychologue :

En conclusion, la pandémie du Covid 19, dont on ne sait combien de temps elle perdurera, fait partie des éléments déclencheurs de l'effondrement d'une société.

Les personnes fragiles en sont les premières victimes.

Si les pouvoirs publics doivent mobiliser rapidement les moyens économiques et humains nécessaires pour faire face aux innombrables problèmes qui se posent, nous devons trouver rapidement des systèmes pour agir sur le présent et le futur avec comme trame de fond : la Solidarité, la Transmission et l'Echange avec le concours des bénévoles qui partagent nos valeurs.

Le GODF, plus que tout autre, doit travailler à porter la voix de l'entraide, de la coopération et de la solidarité.